



Copes

Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

SM21-68

LIVRET DE SUIVI DPC

Soigner l'esprit : quels processus ? Une journée avec Didier Houzel

Nom

Prénom

Catégorie professionnelle

Date de la formation

Établissement de rattachement ou libéral

Ce document vous est remis dans le cadre d'une inscription à un programme de DPC. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le compléter avec l'aide du formateur le cas échéant.

Nous rappelons ici que le dispositif DPC tel que promulgué à ce jour par la HAS comprend trois volets :

- L'analyse des pratiques
- L'apport cognitif (formation)
- La mesure de l'amélioration et de son impact sur la population concernée

Le présent livret a pour objet d'encadrer cette obligation au regard de la formation que vous suivez avec le Copes. Le recueil de l'ensemble de ces éléments nous est donc nécessaire pour établir à votre nom le certificat de participation à un programme de DPC.



Analyse des pratiques

Avez-vous mené une réflexion, voire une analyse de pratiques avant cette formation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, je viens chercher dans cette formation les éléments nécessaires à une analyse de pratiques

Si oui, quelle méthode d'analyse des pratiques avez-vous utilisée ?

- ☐ Gestion des risques
- ☐ Revue de dossiers et analyse de cas
- ☐ Indicateurs
- ☐ Analyse des parcours de soins (patient traceur)
- ☐ Analyse de parcours professionnel
- ☐ Aucune de ces méthodes (dans ce cas, votre analyse de pratique devra être reprise avec l'une des méthodes ci-dessus)

Si oui, qu'attendez-vous de cette formation ?

- ☐ Approfondir des connaissances
- ☐ Améliorer des pratiques professionnelles
- ☐ Travailler une problématique institutionnelle sur votre lieu de travail
- ☐ S'inscrire dans une VAE
- ☐ Créer et/ou participer à un groupe de travail, une instance, une commission pour l'amélioration des pratiques
- ☐ Répondre aux évolutions du poste ou du métier
- ☐ Autre (à préciser) :

Si votre participation à la formation est en lien avec un groupe de travail, une instance ou une commission, merci de préciser lequel :

.....

.....

.....

Apport cognitif

Orientation nationales concernées

- ☐ Promotion des actions de prévention ou de dépistage
- ☐ L'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage
- ☐ La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance
- ☐ L'élaboration de référentiels communs de coopérations professionnelles
- ☐ L'adaptation et le développement des salariés définis à l'article L.6313-3 du code du travail

Quel(s) lien(s) faites-vous entre votre pratique et les apports de connaissances de la session ?

.....

.....

.....

Programme lié à l'apport de connaissances de l'étape

Évaluation de l'amélioration des pratiques

Attention, si vous n'avez pas réalisé d'analyse de pratique selon l'une des méthodes préconisées dans la partie « analyse des pratiques » de ce livret, au moins une des améliorations devra porter sur sa mise en œuvre.

Améliorations attendues sur vos pratiques

.....

.....

.....

Décrivez ce que vous souhaitez mettre en œuvre pour améliorer vos pratiques

.....

.....

.....

Quels sont les critères qui permettront de constater l'amélioration des pratiques ?

.....

.....

.....

Quels sont les éléments concrets que vous pourrez transmettre au Copes pour attester de l'impact de ces améliorations sur les prises en charge ?

.....

.....

.....